

Lundi, 5 Janvier 1880.

SOMMAIRE

LES CANADIENS-FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS. ECHOS DU JOUR. LE 24 JUIN 1880. PRESENTATION. SERVICE TELEGRAPHIQUE. COCHER DE HULL. ELECTIONS MUNICIPALES. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FEUILLET. - La Gouffre: Roule de Navary.

Demain, fête de l'Épiphanie, notre journal ne paraîtra pas.

LES CANADIENS-FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS

Notre distingué confrère et compatriote, M. Gagnon, rédacteur propriétaire du Travailleur de Worcester, met en doute l'exactitude de nos calculs sur le chiffre probable de la population canadienne-française des États-Unis. Il s'appuie en cela sur les données de M. Shea qui, malgré tout son mérite d'ailleurs, est évidemment étranger à l'étude des mouvements migratoires qui se sont produits en Canada, depuis un certain nombre d'années.

M. Shea s'étaye de assertions des journaux et des orateurs d'assemblées publiques, à l'appui desquelles il amène, comme preuve, les chiffres du recensement américain de 1870, qui établissent que 411,731 habitants des États-Unis sont des blancs nés en Canada et que 489,342 (le précédent chiffre compris) des habitants des États-Unis sont des blancs nés dans l'Amérique Britannique. M. Shea dit que la grande masse de ce chiffre se compose de Canadiens-Français, et M. Gagnon dit que 300,000 de ceux que désignent ces chiffres sont des Canadiens-Français. Or ceci constitue un erreur capitale: les Canadiens-Français ne sont compris, dans le premier chiffre de 411,731, que pour beaucoup moins qu'un tiers, et dans le chiffre de 489,342, que pour environ le quart.

Notre honorable contradicteur ne s'est point enquis de la manière dont se décompose le chiffre de l'émigration qui, du territoire canadien, s'est dirigée vers le territoire américain. Comme nous venons de le dire, l'émigration canadienne-française ne forme qu'environ un quart du grand total constaté par le recensement américain d'habitants des États-Unis, nés dans l'Amérique Britannique.

Il n'entre point dans le cadre d'un article de journal d'étudier à fond cette question; il suffira de dire ici: lo que la population de langue anglaise, dans la province de Québec, a diminué au lieu d'augmenter; toute l'augmentation constatée, de 1861 à 1871, étant exclusivement produite par l'élément français; 2o que toute l'augmentation constatée, par la même période, dans les autres provinces, prises ensemble, est à peine supérieure à l'appoint fourni par l'immigration. Tout cet énorme déficit, de l'élément non français, est produit exclusivement, par l'émigration vers les États-Unis, pendant les dix années mentionnées; pour ne rien dire de l'émigration des années antérieures à cette époque.

Notre ami du Travailleur ne paraît pas nous avoir compris, relativement aux sources où nous avons puisé nos renseignements, et relativement aux déductions qui forcément en découlent.

Nos calculs sont fondés sur l'ensemble des registres de l'Etat des personnes, analysés et compilés, année par année, et sur les chiffres des recensements pris en Canada depuis 1765.

Nous ne prétendons pas connaître le chiffre exact de la population canadienne-française des États-Unis; mais nous affirmons avec certitude, qu'elle ne saurait dépasser le chiffre de 250,000; parce que ce chiffre atteint les limites, non seulement du probable, mais du possible.

C'est un fait historiquement et numériquement établi, par les registres des Mariages, Naissances et Décès, et par les recensements qui se sont succédés de 1665, date du premier dénombrement, à 1871, date du dernier, que la période de redoublement de la population française en Canada est de 28 ans; ce qui comporte une multiplication positivement énorme.

On sait qu'à la date du recensement de 1765, qui marque l'époque à laquelle la population française du Canada a cessé de recevoir des colons de France, et de fournir aux retours en France on sait que notre population se composait de trois groupes principaux, ainsi constitués, quant à

la localisation et quant au chiffre rond:

Table with 2 columns: Location (Canada, Acadie, Ouest et Mississipi) and Population (70,000, 10,000, 4,000). Total: 84,000.

De 1765 à 1877, il s'est écoulé quatre période de redoublement, de 28 ans chacune; cela donne, pour l'année 1877, le chiffre de 1,344,000, auquel il faudrait ajouter, peut-être quelques milliers, pour représenter l'excédant des absorptions d'éléments étrangers sur les pertes de même nature; soit un chiffre maximum total de 1,364,000, représentant l'ensemble de toute la population canadienne-française, où qu'elle fut localisée, en 1877.

On ne peut pas sortir de là; il ne reste donc plus qu'à établir où se trouve situé, en 1877, les groupes de cet ensemble.

Ces groupes se plaçaient dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'île du Prince-Edouard, de Manitoba, en dehors desquelles, se range le groupe de tous ceux qui n'habitaient point alors les lieux ci-dessus désignés.

Le recensement de 1871 établit la population française des provinces comme suit:

Table with 2 columns: Province (Québec, Ontario, Nouv.-Brunswick, Nouv.-Ecosse) and Population (929,817, 75,363, 44,907, 32,833). Total: 1,082,940.

Auquel chiffre il faut ajouter au moins 15,000, pour l'île du Prince-Edouard, Manitoba et tout l'Ouest britannique.

Grand total 1,097,940, auquel il faut encore ajouter l'augmentation de 1872 à 1877, ce qui ne saurait porter le chiffre total du groupe canadien à cette dernière date, à moins de 1,160,000, en ajoutant beaucoup plus que compte et de l'émigration et de l'effet de la loi de densité, qui se fait sentir depuis plusieurs années. Il reste donc comme chiffre maximum possible 201,000 pour les États-Unis, en 1877.

Nous avions dit, parlant de la fin d'année 1879, grosso modo, population canadienne-française en Canada 1,180,000; population canadienne-française aux États-Unis, 250,000 au maximum possible; en tout cela, nous enlevons au groupe canadien, pour donner le plus possible au groupe américain, afin de mieux démontrer l'inexactitude absolue des chiffres qui ont cours dans la presse.

Les calculs que nous donnons ici sont, sans doute, susceptibles de légères modifications de détails; mais ils sont, en somme, tellement rigoureux, qu'il serait impossible de les altérer, dans le sens d'augmenter le chiffre du groupe américain, sans venir de suite se heurter contre les faits établis et les documents authentiques, constitués par les registres de l'état des personnes et par les divers recensements.

Prétendre qu'il y a, aux États-Unis, un demi-million de Canadiens-Français, ou même un million, c'est prétendre une chose dont l'impossibilité matérielle est démontrée, par la simple critique intrinsèque de la question, dont les éléments reposent, non sur des suppositions ou des idées préconçues, mais sur des documents dont l'authenticité défie les attaques.

ECHOS DU JOUR

Les arbitres provinciaux se réunissent cette semaine.

La nomination des candidats, dans le comté de Lanark, aura lieu le 15 et la votation le 22 courant.

Le consul américain à Rio de Janeiro rapporte, dit le télégraphe, que le Canada a fait des arrangements pour établir une ligne de steamers entre Halifax et Rio.

Le Journal of Commerce déclare que, depuis 1873, jamais année n'a connu un déficit sous des auspices aussi favorables pour le commerce et l'industrie du Canada, que l'année 1880.

Le règlement votant un bonus de \$5,000 à M. Slater, manufacturier anglais, à condition qu'il établisse une manufacture de coton à Brantford, Ont., vient d'être voté à une majorité de 327 voix par les intéressés.

Un assez joli cercle vicieux: Le Globe accuse sir John A. Macdonald et les conservateurs d'être partisans de l'annexion et, pour le prouver, il cite ses propres articles, publiés il y a des années, et dans lesquels il formulait cette accusation. Puis il conclut: "Nous l'avons dit, donc c'est vrai." On n'est pas plus naïf.

Il sera publié à Montréal un nouveau journal ayant pour titre l'Émancipation Coloniale. C'est M. J. Perreault qui en sera le rédacteur. Ainsi que son nom l'indique, la nouvelle feuille agitera la question de l'indépendance du Canada. Ils vont bien, nos libéraux!

Notre confrère de l'Union des Cantons de l'Est vient de publier un article sévère à l'adresse du juge Plamondon qu'il accuse de partialité dans ses jugements arbitraires et de faire passer le respect de sa personne devant celui dû à la justice. Il est temps, dit-il, que cela cesse.

Mercredi prochain, une députation de Montréal sera reçue par Son Excellence le gouverneur-général et le priera de transmettre en Angleterre une pétition relative à la détresse en Irlande. Cette démarche est faite conformément à une résolution adoptée à une récente assemblée des citoyens de Montréal.

Les journaux ont recommencé à discuter la question du cours monétaire et font des recommandations diverses aux ministres. Quelques-uns même ont l'air d'insinuer qu'ils savent ce que le ministre fera. C'est beaucoup de prétention de leur part, à notre avis.

Les ingénieurs expliquent l'effondrement du pont de la Tay, en disant que les dernières voitures ont dû dérailler, et entraîner le convoi qui aura brisé la charpente par la collision ainsi produite. Naturellement, le public doit accepter cette opinion—qui n'est après tout qu'une supposition—pour ce qu'elle vaut. Car personne ne saura probablement jamais ce qui a pu causer la terrible catastrophe, qui n'a pas même laissé un survivant, des 300 passagers.

La presse libérale et notamment le Globe de Toronto et le Herald de cette ville, a jeté le cri d'alarme, dit le Courrier de Montréal, au sujet de la fondation du club d'économie publique. Ces journaux ultra loyaux ont vu ou feint de voir, dans l'organisation de cette société, une menace contre les institutions britanniques. Or, comme cette société a été organisée par les libéraux et comme ses membres appartiennent tous au parti libéral, l'empressement avec lequel ces deux journaux ont tenté de défendre la Couronne contre les prétendues attaques dirigées par de prétendus conservateurs, est d'un ridicule achevé.

La majorité de l'honorable M. Royal, dans le comté de Provencher, est considérable. Elle s'élève à près de 450 voix.

Voici l'état de la votation:

M. Royal, conservateur... 652 voix
M. Malloy, réformiste... 209
M. Hamelin, indépendant 121
Majorité pour M. Royal sur M. Malloy, 443 voix.

C'est là un triomphe complet pour notre ami dont nous saluons avec plaisir la venue à Ottawa. La Minerve de Montréal, fait l'éloge de M. Royal qui est appelé à rendre de grands services à Manitoba, sur un théâtre plus vaste que celui de la politique locale.

M. Hamelin n'était, paraît-il, qu'un instrument entre les mains de gens plus roués que lui. C'est un rôle que, du reste, il a déjà rempli.

Dans une circulaire qu'ils adressent à leurs clients et au public, MM. W. L. McArthur et Cie qui font le commerce de pierres à bâtir, pierres à moulanger, pierres à r'passer, etc., etc., disent, entr'autres choses:

"Favorisés, jusqu'à un certain point, par la politique nationale, nous avons cessé de représenter des maisons américaines pour vendre aux Canadiens des articles canadiens et, à cet effet, nous avons ouvert de nouvelles carrières à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick."

Le Globe et les journaux qui s'inspirent de ses articles n'en continuent pas moins à dire que MM. McArthur et tous les marchands trouvent le nouveau tarif très mauvais. La récrimination des libéraux est comme leur libéralité, elle n'existe pas.

Les journaux réformistes ne sachant plus que dire contre les ministres fédéraux, leur reprochent d'avoir fait des voyages en Angleterre et d'accepter trop souvent les dîners et réceptions que leur offrent leurs amis. O libéralité des libéraux! Leurs ministres aussi allaient en Angleterre où ils nous dénigraient et portaient préjudice à notre crédit, tandis qu'ils faisaient triste figure à bas Sir John, sir L. Tilley, sir Chs. Tupper et sont allés à leur tour, mais pour réparer le mal que les autres avaient fait. Ils ont pu réussir, grâce à leur habileté, leur influence per-

sonnelle, leur programme clairement défini. Et on leur reprocherait leurs voyages! Au retour, les conservateurs leur ont donné des banquet où ils ont clairement rendu compte de leur mission. Leurs discours, en ces circonstances, ont eu du retentissement en Angleterre.

En d'autres termes, les ministres libéraux voyageaient pour nous discrediter; les ministres conservateurs ont voyagé pour rétablir notre crédit. Les ministres libéraux acceptaient de nombreux dîners. Mais à ces agapes, on mangeait et on ne parlait pas; on l'on disait des balivernes. M. Morav vient d'allumer ses fourneaux pour un grand banquet réformiste qui doit avoir lieu prochainement, à Toronto. On saura bientôt les belles choses (qui se diront en cette circonstance) Quant aux libéraux de la province de Québec, ils ne disent plus; c'est ce qui les attriste.

M. M. Battie, commissaire des écoles séparées pour le quartier d'Ottawa, sortant de charge cette année, publie l'état suivant des dépenses du bureau, pour l'année dernière:

Table with 2 columns: Category (Balance en caisse, Recettes, Octroi de la corporation, du gouvernement d'Ontario, Loyers, Contributions) and Amount (\$3,440.00, 1,125.00, 1,005.25, 384.75, 1,165.25, 108.50). Total: \$13,093.69.

Total des dépenses courantes pour l'année: Recettes 12,650.00, Dépenses 10,204.00, Laisant un surplus d'environ... \$2,346.00. Sur ce montant, il faudra prendre \$1,800, cette année, pour l'Académie. Actif total du bureau... \$24,100.00. Passif... 13,859.75. Excédant de l'actif sur le passif... \$10,240.25.

LE 24 JUIN 1880

La grande fête nationale de cette année aura, à n'en pas douter, un brillant succès. Elle rallie non-seulement les sympathies du clergé, mais NN. SS. les évêques de la province de Québec viennent de promettre leur concours à cette œuvre patriotique.

Voici quelques-unes des lettres de ces dignitaires; nous publierons les autres demain:

Québec, 18 novembre 1879. J. P. Rhéaume, écr., Président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président, En réponse à votre lettre d'hier, je me fais un plaisir et un devoir de vous informer que la grande démonstration nationale des Canadiens-Français, que votre société organise pour le 24 juin 1880, a ma plus entière approbation. Je me propose de disposer l'épave de ma prochaine visite pastorale de manière à pouvoir assister et même célébrer pontificalement la messe du jour.

Je suis convaincu que Nos Seigneurs les évêques de la province, et tout le clergé, recevront avec plaisir un exemplaire de votre magnifique manifeste, où sont exposés avec tant d'éloquence le but et les excellents effets de cette démonstration.

Agrez, monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée. (Signé) E. A., Arch. de Québec.

Séminaire des Trois-Rivières, 18 décembre 1879. J. P. Rhéaume, écr., Président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Monsieur le Président, Des démonstrations patriotiques comme celle qui a eu lieu à Montréal en 1874, et celle que vous préparez à Québec pour 1880, me semblent bien propres à réchauffer au cœur du peuple canadien le sentiment patriotique de la nationalité, et à fortifier sa confiance dans son avenir comme peuple. Rien de mieux, en effet, que ces réunions pour lui apprendre à se compter et à constater de quelle vitalité la Providence l'a doué. Quand on considère que les soixante-quinze mille âmes qui forment toute sa population, il n'y a guère plus d'un siècle, sont devenus aujourd'hui un peuple de un million six cent mille âmes, il est difficile de ne pas se dire: "Béni soit le Dieu qui a donné à ce peuple un aussi grand accroissement naturel de population nous autorise certainement à affirmer que Dieu a des vues tout spéciales sur ce peuple. Je vous dirai, Monsieur le Président, que je suis de ceux qui croient fermement à la mission providentielle des nations et que rien ne saurait arrêter dans leur marche celles qui tendent constamment, sans dévier ni à droite ni à gauche, vers la fin qui leur a été assignée, comme aussi rien ne peut sauver celles qui ont prévarié et abandonné les voies que leur avait tracées la Providence. La dévotion l'enseignement de l'histoire est d'accord avec celui de la religion.

Or, la mission du peuple canadien à un caractère évidemment religieux; elle est analogue à celle du peuple illustre dont il descend. L'histoire a enregistré les hauts faits que le Seigneur a accomplis par les Français. "Gesta Dei per Francos." La plus grande de leurs souverains, Charlemagne, s'est constitué avec son peuple le Défenseur et le Protecteur de l'Église! Et l'on sait le rôle que la France joua dans la civilisation et les affaires des Européens tant qu'elle a été fidèle à sa grande et noble mission!

La mission du peuple canadien ne saurait être douteuse quand les rois de France l'ont si clairement exprimé dans leurs lettres royales de commission aux hardis et religieux explorateurs qu'ils envoyèrent en ces contrées. "Il est certain, dit le savant abbé Fallou, que se glorifiant du titre de Rois très-chrétiens et de Fils aînés de l'Église, ces princes ont eu pour motif principal, dans les dépenses considérables qu'ils firent, l'espérance d'être en Canada la connaissance de Dieu et d'y étendre les limites de l'Église catholique." L'on sait avec quel zèle et quel courage nos pères traitèrent à ces œuvres sublimes. L'histoire a aussi enregistré les hauts faits que le Seigneur a accomplis par le petit peuple canadien. C'est sans compter l'un de ses plus beaux titres à une gloire nationale, et l'une des plus sûres garanties du glorieux avenir que nous réserve la Providence, s'il marche fidèlement sur les traces de ses vaillants et vertueux ancêtres.

Le fait est que c'est le caractère religieux de sa mission qui a sauvé le peuple canadien. L'œuvre politique que la France a fondée ici par Champlain a péri; il y a plus d'un siècle que ses successeurs ont disparu du Canada. Au contraire, l'œuvre religieuse que la Fille-aînée de l'Église y a fondée en même temps que Champlain, a survécu à tous les vicissitudes de la nation. C'est elle qui a sauvé nos destinées nationales dans le naufrage de la conquête. Que seraient devenus, en effet, notre langue, nos lois et coutumes, notre foi, ces éléments constitutifs de la nationalité, sans nos collèges, nos couvents, et nos autres institutions d'éducation et la prévoyante réaction des évêques du Canada? Sans le zèle de leur clergé, sans l'esprit de foi et de dévouement de nos pères, comment se seraient fondées, soutenues et développées ces salutaires institutions? Surtout que serait devenu notre peuple sans la force sociale de notre organisation paroissiale? Si nous voulons le savoir, nous n'avons qu'à regarder ce que sont devenues les autres colonies françaises de ce continent qui n'ont pas en les mêmes éléments de la vie nationale.

C'est donc avec raison que les fondateurs de la société Saint-Jean-Baptiste l'ont mise sous les auspices de la religion et la protection du grand Saint que nos pères ont toujours honoré d'un culte spécial. Tant que les Canadiens se montreront de fidèles imitateurs de leurs ancêtres, le Seigneur continuera à leur venir en aide et à leur bénir comme peuple, et ils pourront regarder leur avenir national avec pleine et entière confiance. Car un peuple peut dire comme chaque âme fidèle: "Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?" Ces démonstrations n'ont pas seulement l'avantage de raviver au cœur de nos compatriotes le sentiment national, en leur rappelant les hautes destinées que leur réserve la divine Providence; elles leur offrent, de plus, la meilleure occasion de s'organiser à cette fin et de se concerter sur la marche à suivre pour y arriver plus sûrement. Là se trouvent réunis les représentants et l'élite de la race canadienne-française, répandue sur le continent américain. C'est donc un congrès national où les hommes les mieux renseignés et les plus compétents à traiter ces graves intérêts, peuvent reconnaître les dangers auxquels nous sommes le plus exposés comme peuple, et discuter les moyens les plus propres à les éloigner. Ils doivent sonder prudemment les plaies qui menacent le plus notre existence nationale et rechercher avec soin les remèdes qu'il conviendrait de leur appliquer pour les guérir.

C'est à quel étude de leur saint patron leur servira beaucoup. Saint Jean Baptiste, vêtus d'habits rudes, une vie austère dans le désert et se nourrissant de miel sauvage et de sauterelles, enseigne à son peuple la voie du salut. La sobriété et la tempérance dans l'usage des choses de la vie est donc une des premières conditions de la prospérité et de la vigueur des peuples. Voilà ce que nos pères ont compris et pratiqué. C'est aussi ce que leurs enfants ne doivent pas oublier. Enfin, ces réunions fraternelles doivent contribuer à fortifier l'union de tous les Canadiens en un faisceau compacte que rien au monde ne devrait rompre. C'est par cette union qu'ils seront invincibles, qu'ils atteindront facilement le terme où Dieu les appelle.

Comme évêque et comme Canadien, je ne puis qu'applaudir à ces réunions qui ont un but aussi chrétien et aussi patriotique. J'approuve vos efforts pour en assurer la réussite et je leur souhaite le plus complet succès. Je suis heureux de suivre, dans cette voie, l'exemple de notre vénérable Métropolitain. Inutile, après cela, de vous dire que j'approuve l'envoi de votre patriotique Manifeste au clergé de mon diocèse. Avec mes meilleurs souhaits, veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mon sincère dévouement. L. F., Ev. des Trois-Rivières.

Or, la mission du peuple canadien à un caractère évidemment religieux; elle est analogue à celle du peuple illustre dont il descend. L'histoire a enregistré les hauts faits que le Seigneur a accomplis par les Français. "Gesta Dei per Francos." La plus grande de leurs souverains, Charlemagne, s'est constitué avec son peuple le Défenseur et le Protecteur de l'Église! Et l'on sait le rôle que la France joua dans la civilisation et les affaires des Européens tant qu'elle a été fidèle à sa grande et noble mission!

La mission du peuple canadien ne saurait être douteuse quand les rois de France l'ont si clairement exprimé dans leurs lettres royales de commission aux hardis et religieux explorateurs qu'ils envoyèrent en ces contrées. "Il est certain, dit le savant abbé Fallou, que se glorifiant du titre de Rois très-chrétiens et de Fils aînés de l'Église, ces princes ont eu pour motif principal, dans les dépenses considérables qu'ils firent, l'espérance d'être en Canada la connaissance de Dieu et d'y étendre les limites de l'Église catholique." L'on sait avec quel zèle et quel courage nos pères traitèrent à ces œuvres sublimes. L'histoire a aussi enregistré les hauts faits que le Seigneur a accomplis par le petit peuple canadien. C'est sans compter l'un de ses plus beaux titres à une gloire nationale, et l'une des plus sûres garanties du glorieux avenir que nous réserve la Providence, s'il marche fidèlement sur les traces de ses vaillants et vertueux ancêtres.

Le fait est que c'est le caractère religieux de sa mission qui a sauvé le peuple canadien. L'œuvre politique que la France a fondée ici par Champlain a péri; il y a plus d'un siècle que ses successeurs ont disparu du Canada. Au contraire, l'œuvre religieuse que la Fille-aînée de l'Église y a fondée en même temps que Champlain, a survécu à tous les vicissitudes de la nation. C'est elle qui a sauvé nos destinées nationales dans le naufrage de la conquête. Que seraient devenus, en effet, notre langue, nos lois et coutumes, notre foi, ces éléments constitutifs de la nationalité, sans nos collèges, nos couvents, et nos autres institutions d'éducation et la prévoyante réaction des évêques du Canada? Sans le zèle de leur clergé, sans l'esprit de foi et de dévouement de nos pères, comment se seraient fondées, soutenues et développées ces salutaires institutions? Surtout que serait devenu notre peuple sans la force sociale de notre organisation paroissiale? Si nous voulons le savoir, nous n'avons qu'à regarder ce que sont devenues les autres colonies françaises de ce continent qui n'ont pas en les mêmes éléments de la vie nationale.

C'est donc avec raison que les fondateurs de la société Saint-Jean-Baptiste l'ont mise sous les auspices de la religion et la protection du grand Saint que nos pères ont toujours honoré d'un culte spécial. Tant que les Canadiens se montreront de fidèles imitateurs de leurs ancêtres, le Seigneur continuera à leur venir en aide et à leur bénir comme peuple, et ils pourront regarder leur avenir national avec pleine et entière confiance. Car un peuple peut dire comme chaque âme fidèle: "Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?" Ces démonstrations n'ont pas seulement l'avantage de raviver au cœur de nos compatriotes le sentiment national, en leur rappelant les hautes destinées que leur réserve la divine Providence; elles leur offrent, de plus, la meilleure occasion de s'organiser à cette fin et de se concerter sur la marche à suivre pour y arriver plus sûrement. Là se trouvent réunis les représentants et l'élite de la race canadienne-française, répandue sur le continent américain. C'est donc un congrès national où les hommes les mieux renseignés et les plus compétents à traiter ces graves intérêts, peuvent reconnaître les dangers auxquels nous sommes le plus exposés comme peuple, et discuter les moyens les plus propres à les éloigner. Ils doivent sonder prudemment les plaies qui menacent le plus notre existence nationale et rechercher avec soin les remèdes qu'il conviendrait de leur appliquer pour les guérir.

C'est à quel étude de leur saint patron leur servira beaucoup. Saint Jean Baptiste, vêtus d'habits rudes, une vie austère dans le désert et se nourrissant de miel sauvage et de sauterelles, enseigne à son peuple la voie du salut. La sobriété et la tempérance dans l'usage des choses de la vie est donc une des premières conditions de la prospérité et de la vigueur des peuples. Voilà ce que nos pères ont compris et pratiqué. C'est aussi ce que leurs enfants ne doivent pas oublier. Enfin, ces réunions fraternelles doivent contribuer à fortifier l'union de tous les Canadiens en un faisceau compacte que rien au monde ne devrait rompre. C'est par cette union qu'ils seront invincibles, qu'ils atteindront facilement le terme où Dieu les appelle.

Comme évêque et comme Canadien, je ne puis qu'applaudir à ces réunions qui ont un but aussi chrétien et aussi patriotique. J'approuve vos efforts pour en assurer la réussite et je leur souhaite le plus complet succès. Je suis heureux de suivre, dans cette voie, l'exemple de notre vénérable Métropolitain. Inutile, après cela, de vous dire que j'approuve l'envoi de votre patriotique Manifeste au clergé de mon diocèse. Avec mes meilleurs souhaits, veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mon sincère dévouement. L. F., Ev. des Trois-Rivières.

Or, la mission du peuple canadien à un caractère évidemment religieux; elle est analogue à celle du peuple illustre dont il descend. L'histoire a enregistré les hauts faits que le Seigneur a accomplis par les Français. "Gesta Dei per Francos." La plus grande de leurs souverains, Charlemagne, s'est constitué avec son peuple le Défenseur et le Protecteur de l'Église! Et l'on sait le rôle que la France joua dans la civilisation et les affaires des Européens tant qu'elle a été fidèle à sa grande et noble mission!

La mission du peuple canadien ne saurait être douteuse quand les rois de France l'ont si clairement exprimé dans leurs lettres royales de commission aux hardis et religieux explorateurs qu'ils envoyèrent en ces contrées. "Il est certain, dit le savant abbé Fallou, que se glorifiant du titre de Rois très-chrétiens et de Fils aînés de l'Église, ces princes ont eu pour motif principal, dans les dépenses considérables qu'ils firent, l'espérance d'être en Canada la connaissance de Dieu et d'y étendre les limites de l'Église catholique." L'on sait avec quel zèle et quel courage nos pères traitèrent à ces œuvres sublimes. L'histoire a aussi enregistré les hauts faits que le Seigneur a accomplis par le petit peuple canadien. C'est sans compter l'un de ses plus beaux titres à une gloire nationale, et l'une des plus sûres garanties du glorieux avenir que nous réserve la Providence, s'il marche fidèlement sur les traces de ses vaillants et vertueux ancêtres.

Le fait est que c'est le caractère religieux de sa mission qui a sauvé le peuple canadien. L'œuvre politique que la France a fondée ici par Champlain a péri; il y a plus d'un siècle que ses successeurs ont disparu du Canada. Au contraire, l'œuvre religieuse que la Fille-aînée de l'Église y a fondée en même temps que Champlain, a survécu à tous les vicissitudes de la nation. C'est elle qui a sauvé nos destinées nationales dans le naufrage de la conquête. Que seraient devenus, en effet, notre langue, nos lois et coutumes, notre foi, ces éléments constitutifs de la nationalité, sans nos collèges, nos couvents, et nos autres institutions d'éducation et la prévoyante réaction des évêques du Canada? Sans le zèle de leur clergé, sans l'esprit de foi et de dévouement de nos pères, comment se seraient fondées, soutenues et développées ces salutaires institutions? Surtout que serait devenu notre peuple sans la force sociale de notre organisation paroissiale? Si nous voulons le savoir, nous n'avons qu'à regarder ce que sont devenues les autres colonies françaises de ce continent qui n'ont pas en les mêmes éléments de la vie nationale.

C'est donc avec raison que les fondateurs de la société Saint-Jean-Baptiste l'ont mise sous les auspices de la religion et la protection du grand Saint que nos pères ont toujours honoré d'un culte spécial. Tant que les Canadiens se montreront de fidèles imitateurs de leurs ancêtres, le Seigneur continuera à leur venir en aide et à leur bénir comme peuple, et ils pourront regarder leur avenir national avec pleine et entière confiance. Car un peuple peut dire comme chaque âme fidèle: "Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?" Ces démonstrations n'ont pas seulement l'avantage de raviver au cœur de nos compatriotes le sentiment national, en leur rappelant les hautes destinées que leur réserve la divine Providence; elles leur offrent, de plus, la meilleure occasion de s'organiser à cette fin et de se concerter sur la marche à suivre pour y arriver plus sûrement. Là se trouvent réunis les représentants et l'élite de la race canadienne-française, répandue sur le continent américain. C'est donc un congrès national où les hommes les mieux renseignés et les plus compétents à traiter ces graves intérêts, peuvent reconnaître les dangers auxquels nous sommes le plus exposés comme peuple, et discuter les moyens les plus propres à les éloigner. Ils doivent sonder prudemment les plaies qui menacent le plus notre existence nationale et rechercher avec soin les remèdes qu'il conviendrait de leur appliquer pour les guérir.

C'est à quel étude de leur saint patron leur servira beaucoup. Saint Jean Baptiste, vêtus d'habits rudes, une vie austère dans le désert et se nourrissant de miel sauvage et de sauterelles, enseigne à son peuple la voie du salut. La sobriété et la tempérance dans l'usage des choses de la vie est donc une des premières conditions de la prospérité et de la vigueur des peuples. Voilà ce que nos pères ont compris et pratiqué. C'est aussi ce que leurs enfants ne doivent pas oublier. Enfin, ces réunions fraternelles doivent contribuer à fortifier l'union de tous les Canadiens en un faisceau compacte que rien au monde ne devrait rompre. C'est par cette union qu'ils seront invincibles, qu'ils atteindront facilement le terme où Dieu les appelle.

Comme évêque et comme Canadien, je ne puis qu'applaudir à ces réunions qui ont un but aussi chrétien et aussi patriotique. J'approuve vos efforts pour en assurer la réussite et je leur souhaite le plus complet succès. Je suis heureux de suivre, dans cette voie, l'exemple de notre vénérable Métropolitain. Inutile, après cela, de vous dire que j'approuve l'envoi de votre patriotique Manifeste au clergé de mon diocèse. Avec mes meilleurs souhaits, veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mon sincère dévouement. L. F., Ev. des Trois-Rivières.

Or, la mission du peuple canadien à un caractère évidemment religieux; elle est analogue à celle du peuple illustre dont il descend. L'histoire a enregistré les hauts faits que le Seigneur a accomplis par les Français. "Gesta Dei per Francos." La plus grande de leurs souverains, Charlemagne, s'est constitué avec son peuple le Défenseur et le Protecteur de l'Église! Et l'on sait le rôle que la France joua dans la civilisation et les affaires des Européens tant qu'elle a été fidèle à sa grande et noble mission!

La mission du peuple canadien ne saurait être douteuse quand les rois de France l'ont si clairement exprimé dans leurs lettres royales de commission aux hardis et religieux explorateurs qu'ils envoyèrent en ces contrées. "Il est certain, dit le savant abbé Fallou, que se glorifiant du titre de Rois très-chrétiens et de Fils aînés de l'Église, ces princes ont eu pour motif principal, dans les dépenses considérables qu'ils firent, l'espérance d'être en Canada la connaissance de Dieu et d'y étendre les limites de l'Église catholique." L'on sait avec quel zèle et quel courage nos pères traitèrent à ces œuvres sublimes. L'histoire a aussi enregistré les hauts faits que le Seigneur a accomplis par le petit peuple canadien. C'est sans compter l'un de ses plus beaux titres à une gloire nationale, et l'une des plus sûres garanties du glorieux avenir que nous réserve la Providence, s'il marche fidèlement sur les traces de ses vaillants et vertueux ancêtres.

Le fait est que c'est le caractère religieux de sa mission qui a sauvé le peuple canadien. L'œuvre politique que la France a fondée ici par Champlain a péri; il y a plus d'un siècle que ses successeurs ont disparu du Canada. Au contraire, l'œuvre religieuse que la Fille-aînée de l'Église y a fondée en même temps que Champlain, a survécu à tous les vicissitudes de la nation. C'est elle qui a sauvé nos destinées nationales dans le naufrage de la conquête. Que seraient devenus, en effet, notre langue, nos lois et coutumes, notre foi, ces éléments constitutifs de la nationalité, sans nos collèges, nos couvents, et nos autres institutions d'éducation et la prévoyante réaction des évêques du Canada? Sans le zèle de leur clergé, sans l'esprit de foi et de dévouement de nos pères, comment se seraient fondées, soutenues et développées ces salutaires institutions? Surtout que serait devenu notre peuple sans la force sociale de notre organisation paroissiale? Si nous voulons le savoir, nous n'avons qu'à regarder ce que sont devenues les autres colonies françaises de ce continent qui n'ont pas en les mêmes éléments de la vie nationale.

C'est donc avec raison que les fondateurs de la société Saint-Jean-Baptiste l'ont mise sous les auspices de la religion et la protection du grand Saint que nos pères ont toujours honoré d'un culte spécial. Tant que les Canadiens se montreront de fidèles imitateurs de leurs ancêtres, le Seigneur continuera à leur venir en aide et à leur bénir comme peuple, et ils pourront regarder leur avenir national avec pleine et entière confiance. Car un peuple peut dire comme chaque âme fidèle: "Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?" Ces démonstrations n'ont pas seulement l'avantage de raviver au cœur de nos compatriotes le sentiment national, en leur rappelant les hautes destinées que leur réserve la divine Providence; elles leur offrent, de plus, la meilleure occasion de s'organiser à cette fin et de se concerter sur la marche à suivre pour y arriver plus sûrement. Là se trouvent réunis les représentants et l'élite de la race canadienne-française, répandue sur le continent américain. C'est donc un congrès national où les hommes les mieux renseignés et les plus compétents à traiter ces graves intérêts, peuvent reconnaître les dangers auxquels nous sommes le plus exposés comme peuple, et discuter les moyens les plus propres à les éloigner. Ils doivent sonder prudemment les plaies qui menacent le plus notre existence nationale et rechercher avec soin les remèdes qu'il conviendrait de leur appliquer pour les guérir.

C'est à quel étude de leur saint patron leur servira beaucoup. Saint Jean Baptiste, vêtus d'habits rudes, une vie austère dans le désert et se nourrissant de miel sauvage et de sauterelles, enseigne à son peuple la voie du salut. La sobriété et la tempérance dans l'usage des choses de la vie est donc une des premières conditions de la prospérité et de la vigueur des peuples. Voilà ce que nos pères ont compris et pratiqué. C'est aussi ce que leurs enfants ne doivent pas oublier. Enfin, ces réunions fraternelles doivent contribuer à fortifier l'union de tous les Canadiens en un faisceau compacte que rien au monde ne devrait rompre. C'est par cette union qu'ils seront invincibles, qu'ils atteindront facilement le terme où Dieu les appelle.

Comme évêque et comme Canadien, je ne puis qu'applaudir à ces réunions qui ont un but aussi chrétien et aussi patriotique. J'approuve vos efforts pour en assurer la réussite et je leur souhaite le plus complet succès. Je suis heureux de suivre, dans cette voie, l'exemple de notre vénérable Métropolitain. Inutile, après cela, de vous dire que j'approuve l'envoi de votre patriotique Manifeste au clergé de mon diocèse. Avec mes meilleurs souhaits, veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de mon sincère dévouement. L. F., Ev. des Trois-Rivières.